



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienna



# Travaux de recomposition bocagère pour maîtriser les phénomènes de ruissellement de l'eau et d'érosion des sols sur les parcelles agricoles du bassin de la Sienna

## TRANCHE 2022-2023



Dossier créé en : Septembre 2023

**Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienna**  
22 Impasse de l'Ancienne Gare - 50450 GAVRAY sur Sienna

Tél. : 02.33.61.12.79 – [siaes@siaes.net](mailto:siaes@siaes.net) – [www.siaes.net](http://www.siaes.net)



## **PREAMBULE**

De 2006 à 2014, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne a mené des programmes de restauration de cours d'eau sur les 365 kilomètres de rivières et ruisseaux de son territoire. Ces travaux avaient deux objectifs principaux : entretenir la ripisylve et limiter l'impact du bétail sur les berges. Au total, plus de 3 millions d'Euros ont été nécessaires pour assurer la réussite de ces programmes. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conseil Régional de Basse-Normandie et les 68 communes du territoire ont consenti un effort financier important pour la mise en œuvre de ces travaux.

Pour pérenniser les bienfaits de ces programmes de restauration, les élus du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ont créé une équipe « rivière » pour assurer la gestion régulière des 365 kilomètres de cours d'eau de son territoire.

La gestion des berges et du lit mineur est donc assurée de manière cohérente sur le bassin versant de la Sienne. Il paraît maintenant nécessaire que le S.I.A.E.S. s'intéresse à d'autres problématiques pour préserver la ressource en eau de son territoire.

Pour ce faire, en décembre 2008, le S.I.A.E.S. a élargi ses compétences pour prendre en compte les problématiques de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Depuis cette date les élus ont mené une réflexion sur les problématiques de ruissellement de l'eau et d'érosion des sols sur les parcelles agricoles.

Cette réflexion s'est concrétisée en 2015 par la mise en place d'un programme de travaux bocagers d'une durée de 3 ans sur le sous bassin versant de la Vanne. Ces travaux consistent à créer des talus bocagers et à aménager des entrées de champs agricoles dans le but de maîtriser le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols. Durant ce premier programme, 56 parcelles ont été aménagées chez 28 agriculteurs différents. D'octobre 2015 à mars 2018, 14,7 km de talus bocagers et 26 entrées de champs ont été créés pour un budget total de 182 461,34 Euros.

Pour pérenniser ces actions bocagères, les élus du SIAES ont décidé de mettre en place un second programme de travaux. Il a débuté en septembre 2018 et s'est achevé en avril 2022. Pendant ces 4 années, 110 parcelles ont été aménagées pour 63 agriculteurs et ou propriétaires différents. 25 km de talus bocagers et 46 entrées de champs ont été créés pour un budget total de 297 463.56 Euros.

Un troisième programme de travaux a commencé en Septembre 2022, les secteurs d'intervention sont ceux annoncés dans le dernier bilan. Pour cette première année, le SIAES interviendra sur le bassin versant de la Vanne, de la Gièze, et de la Sienne en amont de de la station de pompage de Sainte-Cécile.

Ce bilan résume donc les travaux réalisés de septembre 2022 à avril 2023.

## **LE RUISSELLEMENT DE L'EAU ET L'ÉROSION DES SOLS SUR LES PARCELLES AGRICOLES DU BASSIN VERSANT DE LA SIENNE :**

### L'ORIGINE DU RUISSELLEMENT DE L'EAU ET DE L'ÉROSION DES SOLS :

Le bassin versant de la Sienne est un territoire bocager composé d'un maillage de parcelles important. Le relief y est vallonné voir encaissé sur certain secteur. La majorité des parcelles possède une pente, pouvant parfois être forte.

L'évolution du système agricole fait que la présence de parcelles labourées s'accroît, au détriment des prairies naturelles. Le maillage bocager évolue, certaines haies sont supprimées pour agrandir les parcelles et faciliter leur exploitation. En contrepartie, très peu de haies sur talus sont recrées.

Des phénomènes de ruissellement de l'eau et d'érosion des sols peuvent donc se produire sur certaines parcelles labourées pentues ou dépourvues de haies.



*Photos de ruissellement de l'eau et d'érosion des sols observés sur le bassin versant de la Sienne durant le mois de décembre 2021 (SIAES, 2022)*

### IMPACT SUR LA RESSOURCE EN EAU DU BASSIN VERSANT DE LA SIENNE :

Lorsque le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols ne sont pas retenus dans les parcelles labourées, ils transfèrent vers les cours d'eau divers éléments : des matières en suspension (terre, sédiments, ...) et des éléments utilisés en agriculture pour cultiver les parcelles (Pesticides, phosphates, ...). Ces éléments viennent détériorer la qualité physique (colmatage) et chimique (pesticides, fertilisants) du cours d'eau.



*Photos de ruissellements et de transferts directs vers le cours d'eau et/ou vers une habitation (bassin versant de la Sienne en octobre 2020, SIAES, 2022)*

Plus ces transferts sont nombreux sur un même bassin versant et plus ils viennent impacter les différentes activités ayant un lien avec l'eau. Sur le bassin versant de la Sienne, les principales activités impactées par le ruissellement et l'érosion sont :

- L'alimentation en eau potable :

La Sienne et ses affluents sont une des principales ressources en eau potable de Basse-Normandie. En effet, la Sienne alimente une centaine de communes de la Manche et du Calvados. En 2020, environ 3 400 000 mètres cube étaient prélevés dans la Sienne et l'Airou. Soit un peu plus de 110 litres par secondes.

Il est estimé que 35 000 habitants sont alimentés en eau potable par celle provenant de la Sienne et l'Airou. (100 m<sup>3</sup> par habitant et par an).

<b>Eau prélevée directement dans la Sienne ou ses affluents</b>			
<b>Station</b>	<b>Lieu</b>	<b>Quantité d'eau prélevée en 2012</b>	<b>Nombre d'habitants alimentés</b>
La Guermonderie	La Sienne, à Saint-Sever-Calvados	1 055 333 m <sup>3</sup>	10 590
Sainte Cécile	La Sienne, à Sainte Cécile	730 659 m <sup>3</sup>	4 030
Ver	L'Airou, à Ver La Sienne, à Ver	927 629 m <sup>3</sup>	8 338
Quettreville sur Sienne	La Sienne, à Quettreville sur Sienne	681 390 m <sup>3</sup>	12 064
<b>Total</b>		<b>3 395 011 m<sup>3</sup></b>	<b>35 022 hab.</b>

*Tableau des prélèvements destinés à l'eau potable, effectués dans la Sienne et l'Airou (Source : Sdeau 50 et SIVOM de Saint Sever Calvados)*

L'eau de la Sienne, alimente donc de nombreuses communes extérieures au bassin versant. Cette eau passe d'un bassin hydrographique à un autre. Par exemple, l'eau de la Sienne alimente Lingreville, Pont-Farcy ou Vaudry.

- La qualité des eaux littorales :

La Sienne rejoint la mer dans le havre de Régneville et alimente une des **zones conchylicoles** de Lingreville à la pointe d'Agon-Coutainville.

Environ **133 km** de bouchots sont exploités par **61 concessionnaires**, pour une production annuelle estimée à **9000 tonnes de moules**.

Et **6.6 hectares** ostréicoles sont exploités par **8 concessionnaires**, pour une production annuelle estimée à **200 tonnes d'huîtres**.

Cette activité dépend pour beaucoup de la qualité des eaux. En effet, les coquillages produits étant destinés à l'alimentation des populations, tout incident concernant la qualité de l'eau peut remettre en cause la survie ou la commercialisation des huîtres ou des moules.

De plus **deux pavillons bleus** sont présents à proximité de l'embouchure de la Sienne : Bréhal et Agon-Coutainville. Le Pavillon Bleu est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. Il représente un enjeu très fort pour les communes concernées. Un des principaux critères étudiés pour l'attribution de ce label est la qualité des eaux de baignades. Il est donc essentiel que l'ensemble des acteurs du territoire se mobilise pour préserver la qualité de ces eaux qui est très dépendante des rejets effectués dans le milieu marin, donc de la qualité de la Sienne et de ses affluents.

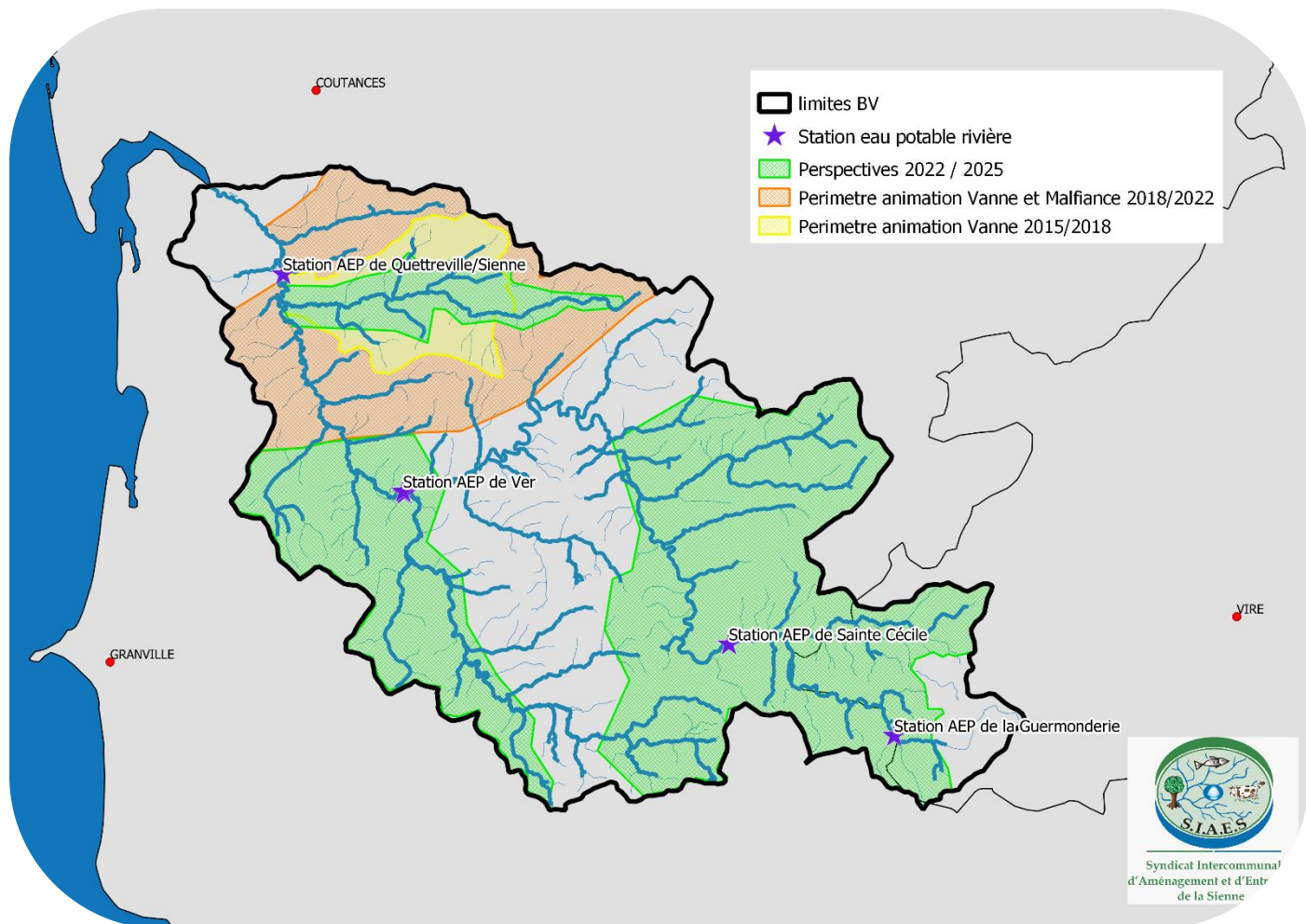
- Les espèces à forte valeur patrimoniale :

Le bassin versant de la Sienne abrite des espèces animales et végétales remarquables : le Saumon Atlantique, la Lamproie Marine, la Mulette Perlière, l'écrevisse à pattes blanches, la Truite Fario,... Ces espèces au cycle de vie exigeant sont dépendantes de la qualité de nos cours d'eau.

Toute détérioration de leurs habitats est néfaste pour la préservation de ces espèces emblématiques du bassin versant de la Sienne.

### **PRESENTATION DU TERRITOIRE DU PROGRAMME BOCAGER (2022-2025) :**

Suite aux différents programmes portés par le SIAES, les élus du SIAES ont souhaité étendre les travaux bocagers à l'ensemble du bassin versant de la Sienne.



Carte de l'animation et des perspectives sur le bassin versant de la Sienne pour les travaux bocagers de 2022 à 2025 (SIAES, 2022)

Ce territoire permet de prendre en compte plusieurs enjeux de préservation de la ressource en eau :

- La présence des 4 stations d'eau potable,
- La proximité du littoral pour la préservation de la qualité des eaux de baignades et les zones conchylicoles,
- La préservation de la ressource en eau pour les loisirs récréatifs (pêche, canoë,...),
- La préservation plus globale des milieux aquatiques,

# **LE PROGRAMME DE RECOMPOSITION BOCAGERE POUR MAITRISER LE RUISSELLEMENT DE L'EAU ET L'EROSION DES SOLS SUR LES PARCELLES LABOUREES :**

## **LES GRANDS PRINCIPES DU PROGRAMME DE TRAVAUX :**

L'objectif du programme n'est pas de densifier le maillage bocager, mais bien de créer des aménagements utiles à la préservation de la ressource en eau. Par conséquent, l'ensemble des travaux réalisés aura un rôle hydraulique total ou partiel, pour maîtriser le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols.

S'il s'avère que des exploitants souhaitent réaliser des haies n'ayant pas de rôle hydraulique (paysager par exemple), le S.I.A.E.S. contactera les techniciens de la Chambre d'Agriculture de la Manche pour les mettre en contact avec ces agriculteurs. Dans ce cas de figure, des travaux financés par le Conseil Départementale de la Manche pourraient être envisagés.

Pour s'assurer de l'efficacité de la démarche, le technicien « Bocage » du S.I.A.E.S. a utilisé la même démarche de concertation et d'animation que celle utilisée durant les programmes de restauration de cours d'eau. Les agriculteurs exploitant des parcelles où des aménagements semblent nécessaires ont été contactés individuellement. Une visite des parcelles à aménager a ensuite été réalisée pour discuter concrètement des aménagements à mettre en place. Les travaux n'ayant pas de caractère obligatoire, la concertation et l'acceptation totale des travaux par l'agriculteur est indispensable.

Lorsque les aménagements étaient clairement définis entre les deux parties une convention de travaux a été signée pour officialiser la démarche.

## **LE FINANCEMENT DES TRAVAUX :**

Des aides publiques sont disponibles pour le financement de ces travaux. L'Agence de l'eau Seine Normandie, dans le cadre de son 11ème programme d'action Eau et Climat à travers le volet E : Protéger Restaurer et gérer les écosystèmes humides et marin et leur biodiversité dans l'action E2 : Diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques- maîtrise du ruissellement. Ce dispositif permet la création de talus à vocation hydrauliques. L'agence apporte un financement de 80% pour l'animation et la création de talus.

La Région Basse-Normandie accompagnait jusqu'en 2019 les maîtres d'ouvrage sur les actions de maîtrise du ruissellement et de l'érosion, conjointement à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Mais depuis 2019 ces travaux sont entièrement pris en charge par l'Agence de l'eau.

Le plan de financement global des travaux est envisagé de la façon suivante :

- SIAES : 20%
- AESN : 80%,

Le coût des travaux est totalement pris en charge. Les bénéficiaires des travaux n'ont aucun financement à apporter. En contrepartie, les exploitants devront maintenir en état et entretenir les aménagements.

## **LA REALISATION DES TRAVAUX BOCAGERS :**

Pour réaliser ces travaux, le SIAES a eu recours à une entreprise privée. Une procédure de marché public a été mise en œuvre pour choisir le prestataire des travaux. Le marché public était décomposé en deux lots bien distincts :

- Lot n°1 : La construction de talus bocagers et aménagements complémentaires,
- Lot n°2 : Les plantations et actions complémentaires : plantation d'essences bocagères, fourniture et pose de protections gibiers, pose d'un paillage naturel et entretien des plants et des talus.

Durant la procédure de mise en concurrence plusieurs entreprises ont candidaté pour le lot n°1 et n°2. Suite à l'analyse des candidatures et des offres de ces entreprises, le marché de travaux a été attribué au même prestataire pour le lot n°1 et le lot n°2. L'entreprise DUBOSCQ Paysages, de Roncey (50), a donc été désignée pour réaliser les travaux de la première tranche de travaux (2022/2023).

## **BILAN DE LA TRANCHE 2022-2023 :**

### LES CHIFFRES DE LA TRANCHE :

- **9.4** kilomètres de talus bocagers créés (dont **895** mètres reprofilés).
- **6** entrées de champs ont été aménagées (12 simples).
- **8 120** arbres ou arbustes plantés.
- **732** protections gibiers sur les hauts jets posés
- **7885 m** de paillage en plaquettes de bois réalisés
- **221** dalles biodégradables mises en place
- **2680 m** d'entretien de talus exécutés

Pour,

- **40** exploitants et/ou propriétaires ont été contactés
- **25** conventions de signées
- **36** parcelles cultivées concernées. (Environ 156 hectares de parcelles cultivées)

Sur,

- **12** communes : Beslon, Sainte Cécile, Saint aubin des Bois, Courson, Saint Denis le Vêtu, Roncey, Quettreville sur Sienne, Mesnil Aubert, Guéhébert, Trelly, Le Chefresne et Montabot.

### LES TRAVAUX REALISES :

Pour cette tranche de travaux, les chantiers de terrassement se sont déroulés de Septembre 2022 à avril 2023. Les plantations et le paillage ont été mis en place de Janvier à Avril 2023.

Les quantités de travaux réalisées et leurs coûts sont présentés dans le tableau ci-après.



*Travaux de terrassement d'un talus, d'aménagement d'entrée, de plantations et de mise en place de paillages sur les communes du Chefresne, Beslon et Courson (SIAES, 2023)*

Les talus créés ont ensuite été plantés avec des arbres d'essences bocagères. Certains plants ont été protégés par des protections gibiers et la totalité des plantations a été paillée à l'aide de copeaux de bois. Les flancs des talus ont également été engazonnés pour favoriser leur enherbement et ainsi limiter le développement des adventices.



BILAN FINANCIER

<b>Travaux 2022-2023</b>		
<b>Lot n°1 : Construction talus bocagers et travaux complémentaires</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût TTC</b>
Talus haut	8 385	51 316.20 €
Reprofilage talus	895	3 490.50 €
Fourniture de semence pour engazonnement de talus	7	730.80 €
Entrée de champs simple	4	3 072.00 €
Entrée de champs avec pluvial	1	930.00 €
Entrée de champs avec pluvial + têtes de sécurités	1	1 186.80 €
Livraison de tout venant( Tonnes)	32	768.00 €
Travaux complémentaires	38.5	3 696.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>65 190.30 €</b>

<b>Travaux 2022-2023</b>		
<b>Lot n°2 : plantations et travaux complémentaires</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût TTC</b>
Entretien des talus et des plantations	2700	6 850.08 €
Dalles biodégradables	221 Unités	991.85 €
<b>PAILLAGE</b>	7 885	31 792.32 €
Protections gibiers	720	3 093.12 €
Aubépine	466	704.59 €
Aulne	58	81.43 €
Bouleau Pu.	834	1 170.94 €
Charme	1472	2 102.02 €
Châtaignier	109	268.14 €
Chêne	202	414.50 €
Cornouiller	267	413.32 €
Erable Ch.	1169	2 020.03 €
Fusain	914	1 381.97 €
Hêtre	194	307.30 €
Houx	44	125.14 €
Merisier	128	294.91 €
Noisetier	1459	2 013.42 €
Pommier Sauvage	141	257.18 €
Prunellier	410	541.20 €
Saule	130	202.80 €
Sureau	110	166.32 €
Viorne	12	20.16 €
	<b>TOTAL</b>	<b>55 212.73 €</b>

Soit au total, le coût des travaux s'élève à **120 403.03€ TTC**.

Le plan de financement de ces travaux est présenté dans le tableau ci-dessous.

**COUT DU MP Bon de commande N°1 : enveloppe maximale de 130 000€ TTC**

Travaux 2022-2023		
Financiers	Taux de financement	Coût TTC
SIAES	20%	24 080.61 €
AESN	80%	96 322.43 €
	<b>TOTAL</b>	<b>120 403.03 €</b>



*Terrassement d'un talus sur le versant de la Gièze en face le Mont Robin, commune du Chefresne, Percy en Normandie. (SIAES, Mars 2023)*

*Panneau d'information installé sur un talus en fin de chantier, commune du Chefresne. (SIAES, Mars 2023)*



# **CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX REALISES**

**TRANCHE 2022 / 2023**



# CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX REALISES DURANT LA TRANCHE 2022 / 2023 :

## SECTEUR AMONT DE SAINTE CECILE :

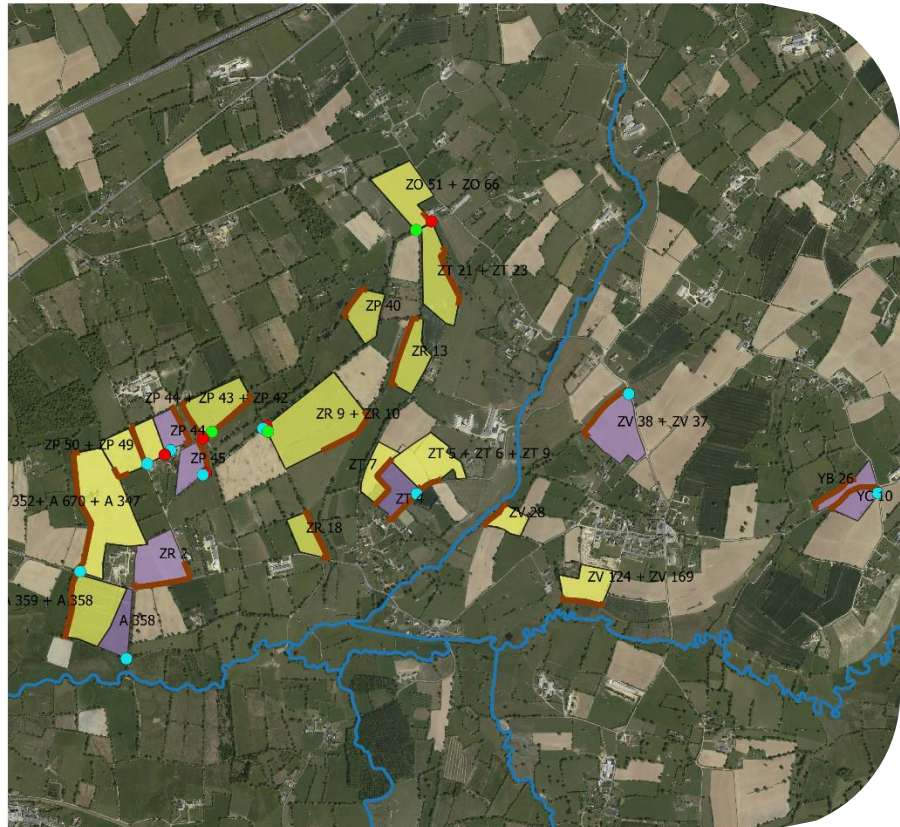


Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Siègne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

### Légende:

- TR - Entrées de champs
  - Amenagee (M2)
  - Supprimee (M2)
  - Amenagee (M3)
  - Creee (M3)
  - Supprimee (M3)
  - TR - Talus bocagers
  - M2
  - M3
  - Parcelles concernées
  - 2021-2022 (M2)
  - 2022-2023 (M3)
- 50 100 150 200 m



Cartographie des travaux réalisés sur les communes de Sainte Cécile et Beslon entre 2021 et 2023 (SIAES, 2023)

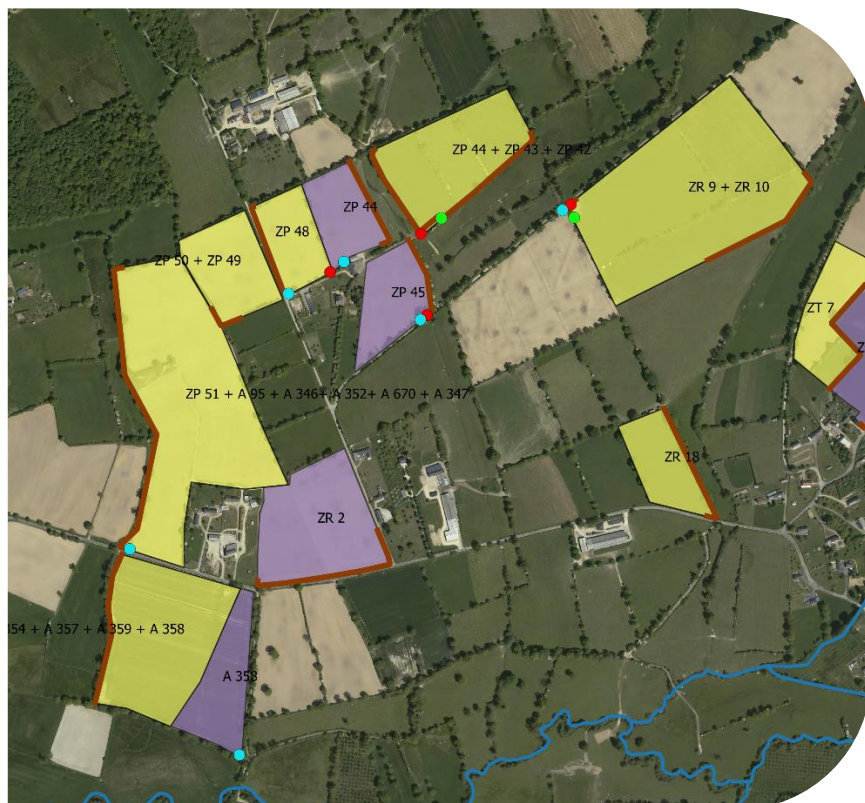


Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Siègne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

### Légende:

- TR - Entrées de champs
  - Amenagee (M2)
  - Supprimee (M2)
  - Amenagee (M3)
  - Creee (M3)
  - Supprimee (M3)
  - TR - Talus bocagers
  - M2
  - M3
  - Parcelles concernées
  - 2021-2022 (M2)
  - 2022-2023 (M3)
- 0 25 50 75 100 m



Cartographie des travaux réalisés sur les communes de Sainte Cécile et Beslon (SIAES, 2023)



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

**Légende:**

- TR - Entrées de champs
  - Amenagée (M2)
  - Amenagée (M3)
  - Creee (M3)
  - Supprimee (M3)
- TR - Talus bocagers
  - M2
  - M3
- Parcelles concernées
  - 2021-2022 (M2)
  - 2022-2023 (M3)

0 25 50 75 100 m



Cartographie des travaux réalisés sur la commune Beslon  
(SIAES, 2023)



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

**Légende:**

- TR - Entrées de champs
  - Amenagée (M2)
- TR - Talus bocagers
  - M2
  - M3
- Parcelles concernées
  - 2021-2022 (M2)
  - 2022-2023 (M3)

0 25 50 75 100 m



Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Beslon  
(SIAES, 2023)



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

**Légende:**

- TR - Talus bocagers
- M3
- Parcelles concernées
- 2022-2023 (M3)

0 10 20 30 40 50 m



*Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Saint Aubin des Bois (SIAES, 2023)*



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

**Légende:**

- TR - Entrées de champs
- Amenagee (M3)
- Creee (M3)
- Supprimee (M3)
- TR - Talus bocagers
- M3
- Parcelles concernées
- 2022-2023 (M3)

0 10 20 30 40 50 m



*Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Courson (SIAES, 2023)*

## **SECTEUR DU BASSIN DE LA VANNE :**



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Siègne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

### Légende:

- TR - Entrées de champs
- Amenagée (M3)
- TR - Talus bocagers
- M3
- Parcelles concernées
- 2022-2023 (M3)

0 15 30 45 m



*Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Saint Denis le Vêtu (SIAES, 2023)*



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Siègne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

### Légende:

- TR - Entrées de champs
- Amenagée (M3)
- TR - Talus bocagers
- M3
- Parcelles concernées
- 2022-2023 (M3)

0 15 30 45 m



*Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Roncey (SIAES, 2023)*



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienna

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

Légende:

- TR - Talus bocagers
- M2
- M3
- Parcelles concernées
- 2019-2020 (M2)
- 2022-2023 (M3)

0 15 30 45 m



Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Roncey (SIAES, 2023)



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienna

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

Légende:

- TR - Entrées de champs
- Amenagée (M3)
- TR - Talus bocagers
- M3
- Parcelles concernées
- 2022-2023 (M3)

0 15 30 45 m



Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Guéhébert (SIAES, 2023)





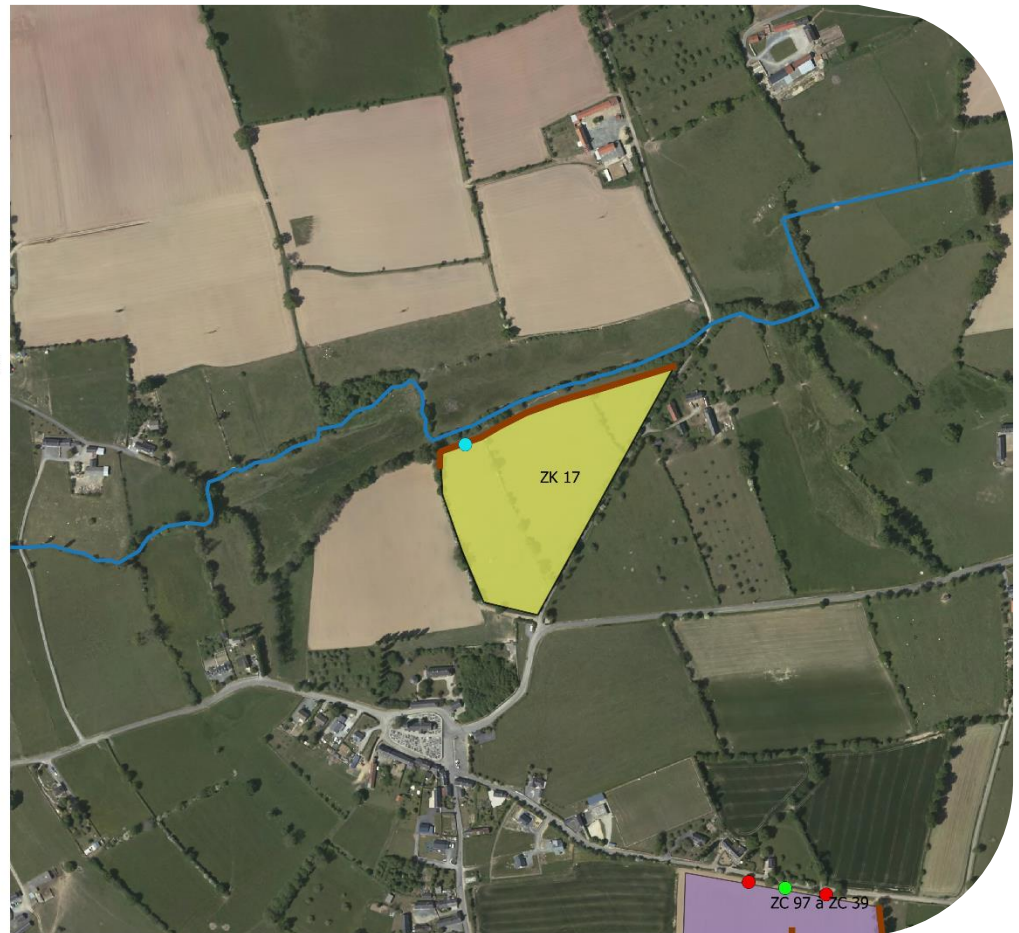
Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienna

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

Légende:

- TR - Entrées de champs
- Creee (M2)
- Supprimee (M2)
- Amenagee (M3)
- TR - Talus bocagers
- M2
- M3
- Parcelles concernées
- 2021-2022 (M2)
- 2022-2023 (M3)

0 15 30 45 m



Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Contrières (SIAES, 2023)



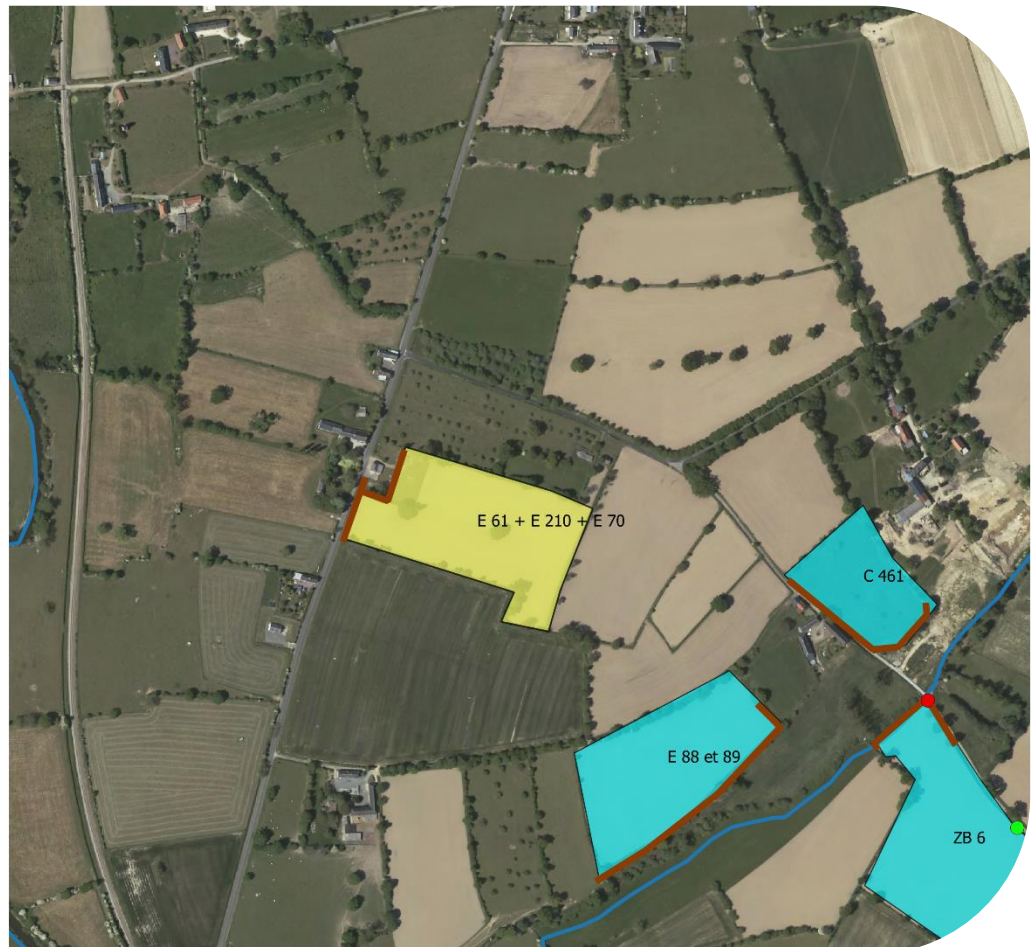
Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienna

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

Légende:

- TR - Entrées de champs
- Creee (M2)
- Supprimee (M2)
- TR - Talus bocagers
- M2
- M3
- Parcelles concernées
- 2019-2020 (M2)
- 2022-2023 (M3)

0 15 30 45 m



Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Trelly (SIAES, 2023)



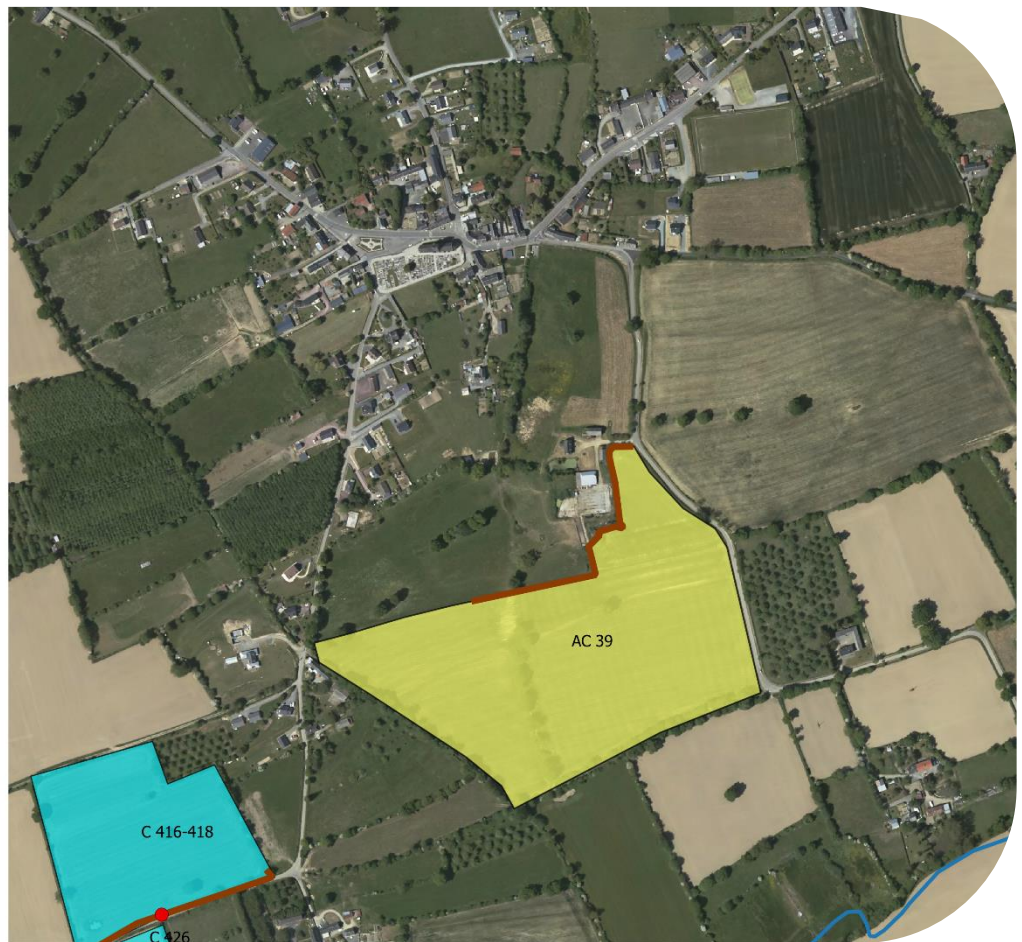
Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Siègne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

Légende:

- TR - Entrées de champs
- Supprimée (M2)
- TR - Talus bocagers
- M2
- M3
- Parcelles concernées
- 2019-2020 (M2)
- 2022-2023 (M3)

0 15 30 45 m



Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Treilly (SIAES, 2023)



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Siègne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

Légende:

- TR - Entrées de champs
- Aménagée (M3)
- Supprimée (M3)
- TR - Talus bocagers
- M3
- Parcelles concernées
- 2022-2023 (M3)

0 15 30 45 m



Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Quetteville sur Siègne (SIAES, 2023)

## **SECTEUR DU BASSIN DE LA GIEZE :**



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Siègne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

### Légende:

- TR - Entrées de champs
- Aménagé (M3)
- TR - Talus bocagers
- M3
- Parcelles concernées
- 2022-2023 (M3)

0 40 80 120 160 200 m



*Cartographie des travaux réalisés sur les communes du Chefresne et de Montabot (SIAES, 2023)*



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Siègne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

### Légende:

- TR - Entrées de champs
- Aménagé (M3)
- TR - Talus bocagers
- M3
- Parcelles concernées
- 2022-2023 (M3)

0 10 20 30 40 50 m



*Cartographie des travaux réalisés sur la commune du Chefresne (SIAES, 2023)*



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

Légende:

TR - Talus bocagers

— M3

Parcelles concernées

■ 2022-2023 (M3)

0 10 20 30 40 50 m



Cartographie des travaux réalisés sur la commune du Cheffresne (SIAES, 2023)



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Sienne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

Légende:

TR - Entrées de champs

● Amenagée (M3)

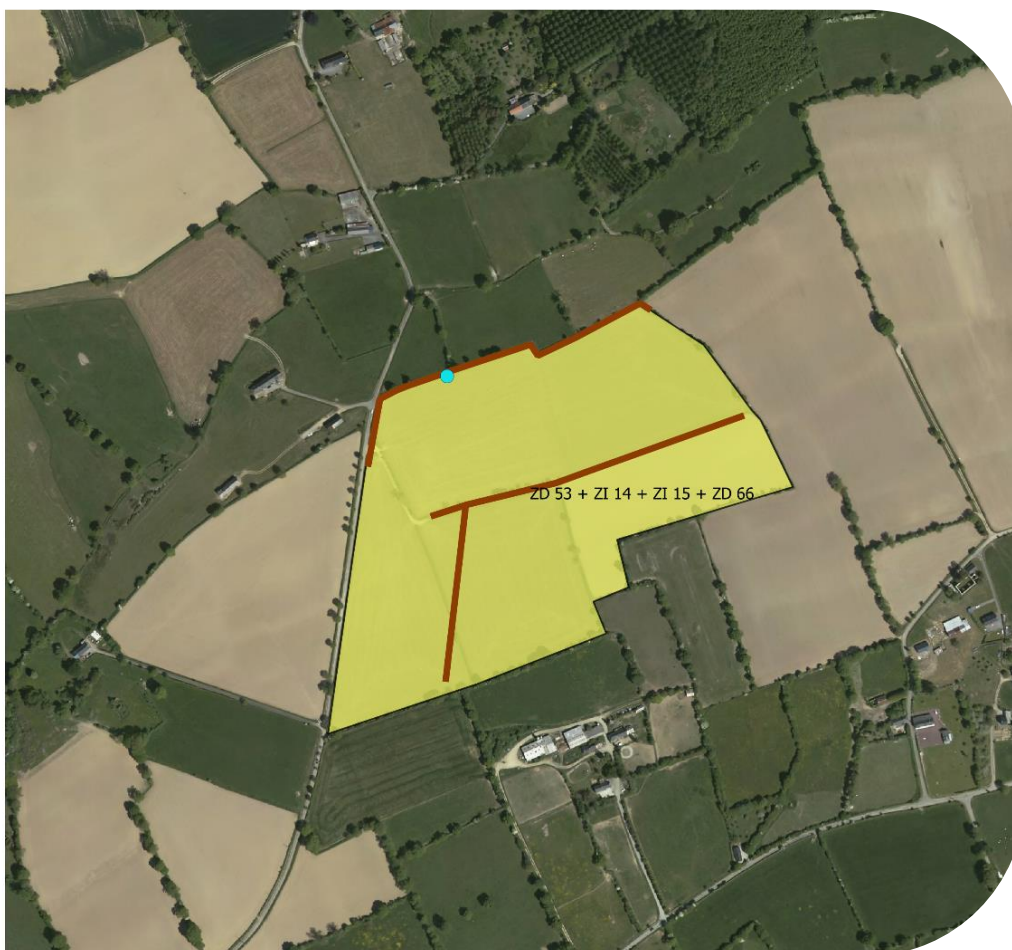
TR - Talus bocagers

— M3

Parcelles concernées

■ 2022-2023 (M3)

0 10 20 30 40 50 m



Cartographie des travaux réalisés sur la commune du Cheffresne (SIAES, 2023)



Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement et d'Entretien  
de la Siègne

Carte Travaux bocagers SIAES  
2022/2023

Légende:

TR - Talus bocagers

M3

Parcelles concernées

2022-2023 (M3)

0 10 20 30 40 50 m



*Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Montabot (SIAES, 2023*

## **L'ENTRETIEN DES PLANTATIONS BOCAGERES**

Ces travaux ont pour objectif de favoriser le développement des jeunes plants et de contrôler la pousse des graminées sur les talus nouvellement créés. Cette opération est effectuée à la fin du printemps ou courant l'été précédent la période de plantation (de mai à septembre). L'entretien est effectué pendant les deux ans suivants la plantation que s'il est nécessaire.

A ce jour, l'entretien des talus et des plantations, initialement prévu pour être réalisé par un prestataire, est réalisé en régie par le technicien bocager.

Une première session aura lieu en mai/ juin 2023. Elle concernera les talus des tranches 2021/2022 et 2022/2023.

Un diagnostic sera également réalisé afin d'assurer la reprise des plants sur les talus de 2022/2023.


A noter, qu'une réflexion est en cours sur les périodes et façons d'entretenir les talus et plantations.

---

### **Le p'tit chiffre en plus :**

**36 parcelles agricoles concernées par les travaux 2022/2023,  
1 558 050 mètres carré soit 156 hectares.**

**L'équivalence d'environ **220** terrains de football.**



# **ANNEXE 1**

**LES FICHES CHANTIER**



# **ANNEXE 2**

**SUIVI DES RENDEZ-VOUS**

**TABLEAUX TRAVAUX PAR PARCELLES LOT N°1**

**TABLEAUX TRAVAUX PAR PARCELLES LOT N°2**



# **ANNEXE 3**

**ARTICLES DE PRESSE ET PAGE FACEBOOK**





# RESUMES ET EVOLUTIONS DES RENDEZ VOUS POUR LA SESSION 2022/2023 :

SECTEUR	Nom Prénom	Adresse	Téléphone	Rdv	Compte rendu	2nd rdv pour finaliser le projet	Compte rendu	3eme rdv pour finaliser le projet	Compte rendu
VANNE	THIBAUT Mathieu	8 r Mesnil 50590 Montmartin sur Mer	06 36 50 78 13	04/05/2022	3 projets	10/05/2022	Convention envoyée le 11/05/2022	Convention reçue le 01-07-2022	
	INVENTION Romain SCEA Pépinière le Palmette	Les Landelles 50590 Regnéville sur Mer	06 83 32 72 46 / pepiniere.lalalmette@gmail.com	11/10/2022	1 projet	13/10/2022	Convention envoyée le 14/10/2022	Convention reçue le 04-11-2022	
	LEBON Patrick (propriétaire de THIBAUT Mathieu)	Village Hébert 50660 Contrières	06 75 72 21 98				Convention envoyée le 18/05/2022	Convention reçue le 06-07-2022	
	LECHEVALIER Renaud	57 Le Point du Jour 50210 Roncey	07 86 64 68 44	05/05/2022 par téléphone	CONVENTION reçue le 21/06/2021 (travaux non réalisés l'hiver dernier)			Convention reçue le 21-06-2022	
	MARIE LIBERTE (propriétaire d'un talus avec LECHEVALIER Renaud)	7 rue Le Rocher 50210 Saint Martin de Cenilly	07 80 00 01 39	05/05/2022 par téléphone	CONVENTION reçue le 28/06/2021 (travaux non réalisés l'hiver dernier)			Convention reçue le 21-06-2022	
	HAUDIER du VARENNE Simon et Christophe	Les Brnières 50210 Roncey	06 87 88 17 32 / 06 84 28 09 74	20/04/2022	Ok pour les travaux que je vais budgetiser et confirmer pendant le printemps	RDV le 15/06/2022	Convention envoyée le 17/06/2022	Convention reçue le 22-06-2022	
	LEBAUDOUER Gilbert (propriétaire M. HAUDIER Simon)	1 La Paumerie 50210 SAINT-DENIS-LE-VETU	02 33 46 91 59 / 06 31 29 84 74	20/04/2022	Ok pour les travaux que je vais budgetiser et confirmer pendant le printemps (on a été le voir après le rdv, ok sur le principe)	RDV le 15/06/2022	Convention envoyée le 17/06/2022	Convention reçue le 22-06-2022	
	LECLERC Mathieu	2 r d'Urville 50510 Le Mesnil Aubert	06 22 08 44 68 / earllemanoir@orange.fr	05/05/2022	a confirmer vers le 20/05/2022	08/06/2022	Convention envoyée le 09/06/2022	Convention reçue par Mail le 06-07-2022	
	GAEC Orbeville (M. PLANE Patrick et Luc)	2 Orbeville 50450 Saint Denis le Gast	06 79 37 01 52	17/05/2022	Confirmer le projet début juin 2022		Convention envoyée le 17/06/2022	Convention reçue le 05-07-2022	
	LENGUENNE Vincent	n°7 GAEC des Rouelles Guéhébert 50 210 Quetreville / Sienne	06 14 60 70 14	03/03/2022	Confirmer le projet début juin 2022	RDV le 24/05/2022	Convention envoyée le 02/06/2022	Convention reçue le 05-07-2022	
	M. BOSHER Bernard (Maire de Saint Denis le Gast)	Mairie de Saint Denis le Gast	06 30 68 17 82	26/07/2021	Demande pour des problème de ruisselement d'une parcelle au niveau du Moulin de Saint Denis le Gast exploitée par M. QUESNEL Christian 06 74 99 16 54	RDV le 28/07/2021	Vu Christian! Un projet pourrait voir le jour mais il faut des financements! Reconfirmé cela a M. Boshier par téléphone le 29/07/2021	RDV le 23-06-2022	Après le rdv du 23 juin 2022, il est ressorti que M. QUESNEL (exploitant) refuse l'idée de planter la pente et de mettre un talus au milieu de la parcelle (proposition du SIAES) M. QUESNEL préfère faire de lui-même le talus mais simplement dans le bas de la parcelle, afin de montrer qu'il fait des efforts pour limiter le ruisselement de sa parcelle.
	QUESNEL Christian	Saint Denis le Gast	06 74 99 16 54	28/07/2021	a rappeler début juin 2022			RDV le 23-06-2022	Présent: M. QUESNEL, M. BOSHER (maire de Saint Denis le Gast) un élu et le voisin de la parcelle un question.
CHIFFOLET Renaud	Quetreville sur Sienne	06 45 23 80 96		Chantier à réaliser en juillet (sur devis et sur l'enveloppe de l'année dernier)			Chantier Réalisé début Août		
BESLON	M. DOLLEY Lucien (propriétaire Jacques exploitant jusqu'en Décembre 2022)	6 RTE DE LA VIGNE 50220 SAINT-QUENTIN SUR-LE-HOMME	DOLLEY: 02 33 60 62 08 / 06 83 22 83 11 JOURDAN: 07 50 87 36 23 / 02 33 51 30 20	27/08/2022	Chantier à valider		Convention envoyée le 27/06/2022	Convention reçue le 05-07-2022	
	JOURDAN Clément	La Huardière 50800 Beslon (adresse mail: jourdanclement@outlook.com )	06 78 54 83 04	11/05/2022	Projet envoyer par mail, il veut les proposer à ses propriétaires	RDV le 04/08/2022	Convention envoyée le 08/08/2022	Convention reçue le 08-08-2022	
	SARRE Serge (propriétaire JOURDAN Clément)	Les Vallées 50800 Beslon	02 33 51 35 61 / 06 44 21 05 00	27/07/2022	Voir rdv avec Clément Jourdan	RDV le 04/08/2022	Convention envoyée le 08/08/2022	Convention reçue le 08-08-2022	
	JOURDAN Marie Lucie	Beslon (propriétaire Jourdan Clément)	07 81 98 62 56	27/07/2022	Par téléphone , pour les travaux mais pas d'accord d'abattre un talus pour faire les 700 mètres				
	MAURONON David et Valentin	GAEC des Prés les prés Courson 14380 Noues de Sienne	06 51 06 40 43	28/07/2022		RDV le 28/07/2022	Convention envoyée le 01/08/2022	Convention reçue le 08-08-2022	
	SALLIOT Renaud	EARL SALLIOT La Villaurie Courson 14380 Noues de Sienne	06 58 40 91 76 ( le papa:06 66 34 30 88)	05/08/2022	faire convention		Convention envoyée le 08/08/2022	Convention reçue le 08-08-2022	
	LAVALLÉ Stéphan	GAEC de la Montarderie 50800 Beslon	02.33.90.46.29 ou 06.60.74.51.44 et 06.82.30.77.84	09/05/2022			Convention reçue le 17/05/2022	Convention reçue le 17-05-2022	
	M. FOUQUÉ Aurélien	La Girardière du haut Courson 14380 Noues de Sienne	06 45 84 68 23 / 02 31 67 90 38	09/06/2022	Confirmation des travaux par téléphone le 17/06/2022		Convention envoyée le 17/06/2022	Convention reçue le 18-07-2022	
	M. DOLLER Léon	Beslon	06 99 95 40 02	17/05/2022	Confirmation des travaux par téléphone le 08/08/2022 Convention envoyée à JOURDAN Clément (exploitant)		Convention envoyée le 08/08/2022		
	M. COMBESLAINE Arnold	10 route Neuve 50800 Saint Mau des Bois	02 33 61 15 01 / 06 22 56 35 58	18/05/2022	Projet à confirmer et à contacter M. Montigny pour parcelle mitoyenne ZV 169) pour début juin	23/05/2022	Convention reçue le 13/06/2022	Convention reçue le 13-06-2022	
	M. MONTIGNY Yannick	EARL Le Bois 50800 Beslon	06 15 41 51 30 / 02 33 61 08 32	07/06/2022			Convention envoyée le 09/06/2022	Convention reçue le 26-07-2022	
	M. MONTIGNY Philippe	EDSLERIE 50800 BESLON	06 61 20 47 46 / philippe.montigny50@gmail.com	03/05/2022 par téléphone	a contacter pour projet Arnaud Chapdelaine (autrement pas vraiment de projet, il en tout herbe)	23/05/2022	Convention envoyée le 24/05/2022 par Mail	Convention reçue le 30-06-2022	
	M. LEBAILLY Pascal	Beslon	07 50 86 33 82	25/07/2022	Pas de chantier trouvé pendant le rdv à voir?				
	M. LECLERC Florent et Vincent	Beslon	06 58 29 67 85 / 02 33 51 88 13	11/07/2022	Pas de chantier trouvé pendant le rdv à voir?				
	M. LADROU Pascal	Beslon	06.68.44.56.60 / 02 33 90 02 45	19/05/2022	peut être l'année prochaine , il n'a pas encore réfléchi à un éventuel projet (contacté le 07/07/2022)				
	M. MAILLARD Stéphane	Beslon	06 70 22 43 97 (sa femme: 06 58 22 40 97)	20/05/2022	Pas contre les travaux mais pas de projet en vu pour le moment				
	LEROY Jérémy	Beslon	09.54.11.10.18 ou 06.71.22.95.89	05/05/2022 par téléphone	Pas contre les travaux mais pas de projet en vu pour le moment				
ARONDEL Philippe	Beslon	06 89 25 52 46	09/08/2022	pas de chantier pour le moment ! Peut être pour l'année prochaine					
PERCY	M. LEBEHOT Jean le propriétaire M. REDOULES Patrick l'exploitant	4 r Emile Lebrun, 50410 Percy en Normandie	06 11 55 52 83 / 02 33 61 20 71	02/05/2022	Chantier à valider avec M. REDOULES	19/05/2022		Convention reçue le 17/06/2022	
	M. REDOULES Patrick l'exploitant de M. LEBEHOT Jean	1 Le Gros Chêne 50410 Percy en Normandie	02 33 61 52 09 ou 06 73 75 17 57	09/05/2022	Chantier à valider ave M. LEBEHOT	19/05/2022		Convention reçue le 07/06/2022	
	M. HERVY Florian		HERVY: 06 60 92 53 29		Contacté le 09/06/2022 pour lui dire que son projet ne pourra pas être effectué pendant l'hivers 2022/2023				
	Mme. CANUET Mélanie	GAEC de la Sienne	06 84 21 71 69	15/03/2022	Contacté le 09/06/2022 pour lui dire que son projet ne pourra pas être effectué pendant l'hivers 2022/2023				
	LEBONNETER Jean Paul	Le Hamel Perron 50410 MONTABOT	06 74 88 18 91	12/05/2022	Chantier à valider avec ses propriétaires	21/06/2022	Convention envoyée le 24/06/2022	Convention reçue le 08-08-2022	
	FOUET Claude(propriétaire) vu avec ses fils Boris	La supplière 50410 Percy en Normandie	07 68 36 32 89	12/05/2022		21/06/2022	Convention envoyée le 24/06/2022	Convention reçue le 08-08-2022	
	FOUET Claude	La supplière 50410 Percy en Normandie	02 33 61 23 76	05/07/2022	Chantier à valider encore au 05/07/2022				
	Mairie de Percy ne Normandie (DUMONT Valéry)	Percy en normandie	06 82 19 70 87	04/08/2022	Chantier pour la cour de l'atelier municipal	RDV le 04/08/2022			
OZENNE Alexandre	Beslon	06 64 85 87 36 / alex.ozenne@orange.fr	16/05/2022	Un projet mais en attente! Il veut abattre ses peupliers avant!					





# TABLEAUX TRAVAUX PAR PARCELLES LOT N°2 :

## SECTEUR AMONT DE SAINTE CECILE

Commune	N° de parcelle	Exploitant	Bassin Versant	Collectivité	Travaux											Plantation																																
					Protections gibiers		Paillage		Mise en place de Dalles		Chêne		Hêtre		Merisier		Chataigner		Aulne		Bouleau Pu.		Charme		Erable Ch.		Pommier		Saulé		Aubépine		Fusain		Houx		Noisetier		Prunier									
					Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC								
Beslon	ZT 7 + ZT 2 + ZT 5 + ZT 6 + ZT 9	JOURDAN Clément	La Siègne	Villedieu Intercom	35	150,36	345	1391,04		0	9	18,468	9	14,256	8	18,432	9	22,14	0	0	64	89,856	63	89,964	61	105,408	0	0	0	0	60	90,72	0	60	82,8	0	0	0	0									
Beslon	ZV 28	CHAPDELAINA Arnaud	L'Aumône	Villedieu Intercom	16	68,736	160	645,12		0	6	12,312	5	7,92	5	11,52	0	0	0	0	28	39,312	28	39,984	28	48,384	0	0	0	28	42,336	0	28	38,64	0	0	0	0										
Beslon	ZV 124 + ZV 169	CHAPDELAINA Arnaud	La Sènéne	Villedieu Intercom	19	81,624	185	745,92		0	7	14,364	6	9,504	6	13,824	0	0	0	0	32	44,928	33	47,124	32	55,296	0	0	0	33	49,896	0	33	45,54	0	0	0	0										
BESLON / Sainte Cécile	ZP 51 + A95+A346+A352+A670+A347	LAVILLE Stoyan	La Siègne	Villedieu Intercom	57	244,872	575	2318,4		0	20	41,04	20	31,68	17	39,168	0	0	0	0	114	162,792	0	0	0	0	0	0	115	173,88	57	86,184	0	114	157,32	115	151,8	0	0									
Beslon	ZR 9 + ZR 10	MONTIGNY Yannick	La Siègne	Villedieu Intercom	34	146,064	70	282,24		0	8	16,416	9	14,256	8	18,432	9	22,14	0	0	52	73,008	52	74,256	52	89,856	51	93,024	0	0	52	78,624	0	52	71,76	0	0	0	0									
Beslon	ZR 9 + ZR 10	MONTIGNY Yannick	La Siègne	Villedieu Intercom	0	0	225	1108,8		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0									
Sainte Cécile	A 354 + A 357 + A 359 + A 358	LAVILLE Stoyan	La Siègne	Villedieu Intercom	25	107,4	280	1128,96		0	9	18,468	8	12,672	8	18,432	0	0	0	0	59	84,252	0	0	0	0	0	0	50	75,6	28	42,336	0	59	81,42	58	76,56	0	0									
Beslon	ZT 7	JOURDAN Clément	La Siègne	Villedieu Intercom	4	17,184	50	201,6		0	1	2,052	1	1,584	1	2,304	1	2,46	0	0	7	9,828	6	8,568	7	12,096	0	0	0	6	9,072	0	7	9,66	0	0	0	0										
Beslon	ZP 40	MONTIGNY Yannick	La Siègne	Villedieu Intercom	15	64,44	155	624,96		0	5	10,26	4	6,336	3	6,912	3	7,38	0	0	23	32,292	23	32,844	23	39,744	23	41,952	0	0	23	34,776	0	24	33,12	0	0	0	0									
Beslon	ZR 13	MONTIGNY Yannick	La Siègne	Villedieu Intercom	30	128,88	325	1310,4		0	8	16,416	7	11,088	7	16,128	8	19,68	0	0	49	68,796	50	71,4	49	84,672	50	91,2	0	0	49	74,088	0	48	66,24	0	0	0	0									
Beslon	ZO 51 + ZO 66	JOURDAN Clément et LAINE Serge	La Siègne	Villedieu Intercom	5	21,48	50	201,6		0	1	2,052	1	1,584	1	2,304	1	2,46	0	0	9	12,636	9	12,852	9	15,552	0	0	0	10	15,12	0	9	12,42	0	0	0	0										
Beslon	ZT 21 + ZT 23	LAVILLE Stoyan	L'Aumône	Villedieu Intercom	23	98,808	0	0	265	1189,32	8	16,416	7	11,088	8	18,432	0	0	0	0	54	77,112	0	0	0	0	0	0	50	75,6	30	45,36	0	54	74,52	54	71,28	0	0									
Saint Aubin des Bois	ZA 58	PICQUE Aurélien	La Sènéne	L'intercom de La Vire au Noireau	20	85,92	250	1008		0	7	14,364	7	11,088	6	13,824	0	0	46	64,584	46	64,584	46	65,688	0	0	0	0	46	69,552	0	46	63,48	0	0	0	0	0										
Courson	ZP 70 + ZP 69	SALLIOT Manuel	La Sènéne	L'intercom de La Vire au Noireau	4	17,184	160	645,12		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	44,928	33	47,124	32	55,296	0	0	0	0	0	0	32	41,008	32	44,16	0	0	0	0									
Courson	ZP 1 + ZP 5	DUCHEMIN David et Valentin	La Sènéne	L'intercom de La Vire au Noireau	32	137,472	320	1290,24		0	11	22,572	11	17,424	10	23,04	0	0	0	0	57	80,028	57	81,396	56	96,768	0	0	0	56	84,672	0	57	78,66	0	0	0	0	0									
Courson	ZP 98 + ZP 71 + ZP 73	DUCHEMIN David et Valentin	La Sènéne	L'intercom de La Vire au Noireau	22	94,512	220	887,04		0	7	14,364	8	12,672	7	16,128	0	0	0	0	39	54,756	40	57,12	39	67,392	0	0	0	39	58,968	0	41	56,58	0	0	0	0										
Beslon	ZP 44 + ZP 42 + 43	M. DOLLEY	La Siègne	Villedieu Intercom	48	206,208	0	0	465	2086,92	13	26,676	12	19,008	12	27,648	11	27,06	0	0	83	116,532	84	119,952	83	143,424	0	0	83	129,48	0	0	84	115,92	0	0	0	0										
Beslon	ZP 48 + ZP50 + ZP 49	M. DOLLEY	La Siègne	Villedieu Intercom	12	51,552	130	524,16	54	242,352	1	2,052	1	1,584	2	4,608	2	4,92	0	0	37	51,948	37	52,836	36	62,208	0	0	35	54,6	0	0	35	48,3	0	0	0	0										
Beslon	ZR 18	JOURDAN Clément	La Siègne	Villedieu Intercom	8	34,368	200	806,4		0	2	4,104	2	3,168	2	4,608	2	4,92	0	0	39	54,756	38	54,264	38	65,664	0	0	39	58,968	0	39	53,82	0	0	0	0	0										
<b>TOTAL</b>					<b>409</b>	<b>1757,064</b>	<b>3750</b>	<b>15120</b>	<b>784</b>	<b>3518,592</b>	<b>123</b>	<b>252,396</b>	<b>118</b>	<b>186,912</b>	<b>111</b>	<b>255,744</b>	<b>46</b>	<b>113,16</b>	<b>46</b>	<b>64,584</b>	<b>597</b>	<b>838,19</b>	<b>826</b>	<b>1179,528</b>	<b>545</b>	<b>941,76</b>	<b>124</b>	<b>226,176</b>	<b>118</b>	<b>184,08</b>	<b>215</b>	<b>325,08</b>	<b>556</b>	<b>840,672</b>	<b>32</b>	<b>91,008</b>	<b>822</b>	<b>1134,36</b>	<b>227</b>	<b>299,64</b>								
<b>En tout: 80 000 C</b>					<b>lot 1 (54%)</b>		<b>43 200</b>		<b>lot 2 (46%)</b>		<b>36 800</b>		Protections gibiers		Paillage		Mise en place de Dalles		Chêne		Hêtre		Merisier		Chataigner		Aulne		Bouleau Pu.		Charme		Erable Ch.		Pommier		Saulé		Aubépine		Fusain		Houx		Noisetier		Prunier	
Coût travaux année 2022-23					27 328,94		Euros TTC																																									
Budget restant 2022-23					9 471,06		Euros TTC																																									
A facturer en Octobre 2023					A facturer en Novembre 2023					Facturé en Janvier 2023					A facturer en Juillet / Aout 2023																																	
Facturé en Février 2023					A facturer en Mars 2023					A facturer en Avril 2023																																						

## SECTEUR DU BASSIN DE LA VANNE :

Commune	N° de parcelle	Exploitant	Bassin Versant	Collectivité	Travaux											Plantation																												
					Protections gibiers		Paillage		Chêne		Hêtre		Merisier		Chataigner		Aulne		Bouleau Pu.		Charme		Erable Ch.		Pommier		Saulé		Cormouler		Fusain		Houx		Noisetier		Sureau		Prunier		Viorne			
					Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC	Quantité	Coût TTC
Roncey	C418	GAEC du Point du Jour	La Vanne	CMB	8	34,368	85	342,72	3	6,156	3	4,752	2	4,608	0	0	17	23,868	16	22,848	18	31,204	17	31,008	0	0	0	0	0	9	12,42	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Saint Denis le Vêtu	AD 22+AD 29+AD 31+ AD 32	MAUGER Simon	La Vanne	CMB	28	120,288	345	1391,04	9	18,468	10	15,84	9	20,736	0	0	63	88,452	62	88,536	62	107,136	0	0	0	0	63	95,256	0	63	86,94	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Quettreville sur Siègne	ZK 121 + ZK 27	THIBAUT Mathieu	La Vanne	CMB	46	197,616	455	1834,56	16	32,832	15	23,76	0	15	36,9	0	0	68	97,104	67	115,776	0	0	0	0	68	102,816	0	70	96,6	68	102,816	67	88,44	0	0	0	0	0	0	0	0		
Quettreville sur Siègne	E 61 + E 210 + E 70	HEWERTSON Sophie	Siègne	CMB	15	64,44	145	584,64	2	4,104	2	3,168	2	4,608	2	4,92	12	16,848	12	16,848	13	22,464	0	0	12	18,72	12	18,576	13	19,656	12	34,128	13	17,94	0	12	15,84	12	20,16	0	0			
RONCEY	AC 104 + A 15 + A 16 + A 13 + A 14 + A 11	Mrs. PLAINE (GAEC ORBEVILLE)	Affl. Vanne	CMB	0	0	385	1552,32	0	0	0	0	0	0	0	0	77	108,108	77	109,956	77	133,056	0	0	0	0	77	116,424	0	77	106,26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Guéhébert (Quettreville sur Siègne)	A 246 + A 247 + A 349	LENGRONNE Vincent	La Vanne	CMB	0	0	220	887,04	0	0	0	0	0	0	0	0	43	61,404	43	74,304	0	0	0	0	43	65,016	0	43	59,34	0	43	56,76	0	43	56,76	0	0	0	0	0	0			
Quettreville sur Siègne	ZK 17	THIBAUT Mathieu	Le Beaudobec	CMB	28	120,288	280	1128,96	10	20,52	9	14,256																																

# ARTICLES DE PRESSE :

## RECEPTION CHANTIER SUR LA COMMUNE DU CHEFRESNE :

OUEST FRANCE 28/02/2023

### Bocage du Sud-Manche

Quest-France  
Mardi 28 février 2023

## Continuité écologique : des talus pour limiter l'étiage

**Percy-en-Normandie (La Chefresne)** — Le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Siègne mène, depuis 2015, un programme de travaux bocagers sur les parcelles agricoles.

**L'initiative**  
En plus de ses travaux de valorisation des cours d'eau, le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Siègne (SIAES) mène, depuis 2015, une politique sur les travaux bocagers dans plusieurs sous bassins-versants de la Siègne et de ses affluents. « L'objectif est de créer, en accord avec les agriculteurs et propriétaires, des haies sur talus dans le bas de parcelles cultivées. Ceci, pour retenir les eaux de ruissellement et ainsi limiter l'érosion des sols », explique Anthony Hamon, technicien du syndicat.

**Barrages naturels**  
Ces travaux s'effectuent dans le cadre du Contrat territorial eau et climat (CTEC). Ils sont actuellement confiés à l'entreprise Duboscq paysages, qui effectue le terrassement, les talus, les plantations et la mise en place des copeaux. « La démarche s'inscrit dans le cadre d'un programme en lien avec le réchauffement climatique, souligne Stéphane Villaespesa, président du syndicat. Nous n'intervenons qu'en cas de ruissellement. Le but est de garder l'eau et la terre sur la parcelle. Les plantations sont composées d'essences locales, de hautes et basses tiges. »

Depuis 2015, quelque 40 km de talus

Les responsables du SIAES insistent sur le fait que « ces travaux permettent de diminuer les étiages (débit minimal d'un cours d'eau) à l'échelle de nos cours d'eau en période estivale ». De sa source à l'embouchure, la Siègne compte quatre stations de pompage qui traitent et distribuent 3,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable par an. « Les actions menées préservent autant la qualité de l'eau de nos rivières que celle du littoral, au havre de Regnéville. »

400 C'est le nombre de km de cours d'eau de la Siègne et de son bassin-versant, de la forêt de Saint-Sauveur à la Paluderie au Havre de Bannville.



MANCHE LIBRE 28/02/2023

### Le Chefresne. Qualité de l'eau : des travaux bocagers en cours

**Bocage.** Le syndicat d'aménagement de la Siègne réalise des travaux bocagers sur le secteur du Chefresne.

Publié le 07/03/2023 à 17h56



Anthony Hamon et Stéphane Villaespesa du SIAES, Julien Depierres de l'entreprise Duboscq, Jean-Paul Lebouvier, agriculteur, Léon Dilly de Villedeieu Intercom et Patrick Redoules, agriculteur. - Sarah Gollier

## RECEPTION CHANTIER SUR LA COMMUNE DE COURSON :

MANCHE LIBRE 23/03/2023

# Noues de Siègne

25 mars 2023 | Le Bocage Libre | 25

**Correspondants.** Marine Lallemand : Tél. 0777 97 90 66 (Noues-de-Sienne). Christophe Lécuyer : Tél. 02 31 67 67 20 ou 06 63 15 08 49. Linda Bedout : Tél. 06 50 70 82 57.

**Urgence médicale.** Pharmacies : samedi 25, pharmacie Lait, 19 place du 6 Juin 1944, tél. 02 31 68 00 77 ; dimanche 26, pharmacie Travouillon, 1 rue Emile Chénel, à Vire, tél. 02 31 68 00 96. Pour plus de renseignements, appeler le 32 37 (0,35 € TTC/mn).

**Nombres utiles.** Gendarmerie : Tél. 02 31 66 31 10. Mairie : Tél. 02 31 68 82 63. Presbytère : Tél. 02 31 68 81 30.

**Offices religieux.** Dimanche 26 : 10 h 30 liturgie de la parole à Coulouces, 11 h 30 messe au Carmel l'Hermitage à Saint-Sever.



## Des talus bocagers pour l'écologie

**Courson**  
L'opération sera réalisée sur 1 km entre Courson, Beslon et Saint-Aubin-des-Bois. L'objectif est de freiner le ruissellement.

« Nous inaugurons ici une réalisation écologique et économique primordiale pour agir sur les effets du changement climatique », explique le président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Siègne Stéphane Villaespesa, ce mercredi 15 mars à Courson. Les travaux sur le bassin-versant de la Siègne ont démarré en septembre sur la commune de Courson, au niveau du pont de la Villardie sur les terres de M. Duchemin. « Quatre stations de pompage (trois sur la Siègne et une sur l'Aïrou) traitent et redistribuent 3,5 millions de mètres cubes d'eau potable par an. Ces actions préservent la qualité de l'eau et aident l'agriculture à conserver son humidité précieuse pour les cultures. Ce travail se fait en collaboration avec les agriculteurs qui comprennent l'utilité de ces talus et participent à la diffusion de ces pratiques. Nous espérons multiplier par quatre l'année prochaine les mètres linéaires réalisés. Tout dépendra des personnes volontaires et des financements », explique le technicien, M. Anthony Hamon.

**Financé par l'Agence de l'eau et les collectivités**  
« J'ai réfléchi quand on m'a proposé ce chantier car oui, c'est gratuit, mais il faut ensuite qu'on s'occupe de l'entretien de la haie bocagère », confie l'agriculteur M. Duchemin, très satisfait du travail effectué. « Nous avons vu les réalisations faites à Beslon et ça nous a rassurés », commente M. Piquet, autre agriculteur investi. « Les haies peuvent aussi devenir une ressource pour les agriculteurs avec une dynamisation de la fibre bois énergie », ajoute le président. Le coût de l'opération revient entre 12,50 euros et 14 euros du mètre (talus, plantation et paillage). Ceux-ci sont réalisés par l'entreprise Duboscq qui a remporté l'appel d'offres. Le financement vient à 80 % de l'Agence de l'eau et à 20 % des collectivités.



Les élus du SIES et des collectivités, accompagnés des agriculteurs participants et de l'entreprise Duboscq.

LA VOIX LE BOCAGE 23/03/2023

### Noues-de-Sienne et ses environs

LA VOIX LE BOCAGE  
JEUDI 23 MARS 2023  
dclm.fr/la-voix-le-bocage

## Des haies bocagères pour retenir l'eau et prévenir les catastrophes climatiques

**COURSON**

Mercredi 18 mars prenait fin une nouvelle tranche de travaux de terrassement de talus réalisés par le Syndicat intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Siègne (SIAES). Dans la continuité de travaux réalisés depuis le mois de septembre 2022 sur plusieurs communes de la Manche, c'est à Courson, sur les terres des familles Duchemin, Piquet et Salliot, qu'a été réalisé le dernier kilomètre de talus bocager.

« Dans un contexte de changement climatique, où le manque d'eau est de plus en plus fréquent, le but de ces réimplantations de haies bocagères est avant tout, de conserver au maximum l'eau dans les parcelles », explique Anthony Hamon, technicien du SIAES.

**75% d'eau de surface**  
Sur le bassin versant de la Siègne, 75 % de l'eau est d'origine superficielle. Éviter qu'elle ne reparte directement aux rivières est donc un enjeu majeur. Limiter les eaux de ruissellement des parcelles en culture, lutter contre l'érosion des terres arables et de permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol est également une façon de préserver la qualité de l'eau. « Il ne faut pas oublier qu'à l'embouchure de la Siègne se trouve des exploitations conchylicoles et des zones de baignades. Il est important de veiller à la qualité de l'eau », soulignait Stéphane Villaespesa, président du SIAES avant d'ajouter : « Si on se prend les températures annoncées, ça va être catastrophique ici. C'est une région d'élevage. 40 % de l'économie locale est liée au monde agricole ».

Au total 9 km de talus ont été réalisés ou reprofiliés sur le bassin versant de la Siègne. « Tous ces talus sont plantés avec des essences locales (chênes, merisiers, bouleaux, noisetiers, prunelliers...) et 7 entrées de champs ont été aménagées et ou modifiées », précisait le technicien.

**Une opération gratuite**  
Un investissement de 130 000 à 150 000 € par an pour des travaux (création de talus, restitution de contraindre de cours d'eau, etc.) rendus possibles grâce aux soutiens financiers de l'Agence de l'eau Seine-Normandie de la Région Normandie et des collectivités adhérentes au Syndicat de la Siègne - SIAES : Coutances mer et bocage - Villedeieu Intercom - Communauté de Communes Granville Terre et Mer - Intercom de la Vire au Noireau et Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie. Le coût de la création du talus, l'apport en copeaux et la plantation des végétaux s'élève à environ 14 € du mètre linéaire. Le talus reste la propriété pleine et entière de l'exploitant pour qui l'opération est gratuite. Toutefois, le technicien du SIAES reconnaît qu'il faut du temps pour trouver des volontaires. « On a la chance de travailler depuis 20 ans sur le territoire. Des liens de confiance se sont créés au fil du temps, dans le respect réciproque et chacun dans son domaine ». Pour David Duchemin, exploitant à Courson, la décision a été assez facile à prendre. « Nous avons pris un peu de temps pour la réflexion car même si les travaux sont pris en charge entièrement, l'entretien futur des haies sera à notre charge. En revanche, nous n'avons aucun doute quant à la qualité du travail réalisé au vu de réalisations antérieures. Le résultat ne peut être que positif ».

Quant au SIAES, avec 800 km de cours d'eau sur le bassin versant de la Siègne dont 50 % gérés par le syndicat, il a encore de nombreux chantiers à mener dans les années à venir.

OUEST FRANCE 23/03/2023

### De la Vire au Noireau

Quest-France  
Jeudi 23 mars 2023

## Retenir l'eau : un défi pour préserver notre ressource

**Noues-de-Sienne (Courson)** — Représentants du Syndicat d'eau de la Siègne, agriculteurs et élus du territoire de la Vire au Noireau travaillent de concert pour éviter que l'eau ne rejoigne trop vite les rivières.

**Le projet**  
Depuis 1993, le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Siègne (SIAES) a développé des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. Depuis ces réalisations, depuis 2015, le syndicat réalise désormais des travaux bocagers dans plusieurs bassins-versants de la Siègne (qui prend sa source dans la commune historique de Saint-Sever et se jette au havre de Regnéville dans la Manche) et de ses affluents, notamment dans le territoire de la Vire au Noireau. Une visite de chantier a eu lieu à Courson, commune déléguée de Noues-de-Sienne, la semaine dernière.

« Des premiers barrages naturels »

« Pour la tranche 2022-2023, le SIAES travaille sur le bassin-versant de la Sénéne. Trois exploitations sont concernées et nous réalisons 985 mètres de talus qui seront ensuite plantés puis recouverts d'une couche de copeaux de bois. Il s'agit en quelque sorte d'ériger des premiers barrages naturels », détaille Anthony Hamon, technicien du SIAES. Ce dernier a mis en avant « la nécessaire confiance réciproque qui doit primer entre les exploitants agricoles, la collectivité et notre syndicat ».

De leur côté, les trois agriculteurs Aurélien Piquet, David Duchemin et Manuel Salliot confient « avoir réfléchi avant d'accepter ces travaux mais nous avons compris que nous avions tous à y gagner. Ces talus vont retenir l'eau dans nos parcelles et en même temps, la bonne terre, et nos enfants tireront bénéfice du bois qui va s'y développer ».

« Stéphane Villaespesa, président du SIAES, ne cache pas son inquiétude quant au changement climatique. « Il y a urgence à mener des actions communes pour conserver l'eau au maximum. De l'eau, il en tombe encore suffisamment dans notre région mais l'ennui, c'est qu'elle s'en va directement dans les cours d'eau. Si nous n'anticipons pas, nous vivrons des périodes très difficiles car nous sommes dans une région d'élevage et 40 % de l'économie locale est liée au monde agricole. »

Le montant de cette tranche de travaux s'élève à 14 000 € financés à 80 % par l'Agence de l'eau et 20 % par les cinq collectivités composant le Syndicat. « En fonction des opportunités et du financement, nous espérons réaliser en 2024, trois à quatre kilomètres supplémentaires de travaux identiques sur ce bassin-versant. En procédant de la sorte, nous voulons également limiter les risques d'inondation en aval à Villedeieu et Gavray (Manche). Cette opération fait partie d'un tout et permet de mieux maîtriser la Siègne jusqu'à son embouchure. »



# PAGES FACEBOOK :

18/04/2023

Syndicat de la Sienne - SIAES  
Hier, à 09:40

Fin de la session 2022/2023 de travaux bocagers du SIAES.

Ces travaux bocagers ont pour objectif de limiter les eaux de ruissellement des parcelles en culture et ainsi préserver la qualité et la quantité de l'eau.

Les chiffres :

- Réalisation de 9.280 km de talus plantés et paillés;
- 2.250 km autour de la Vanne;
- 2.375 km autour de **Percy-en-Normandie**, bassin versant de la Gièze et du Tancrey;
- 4.655 km sur les communes de Beslon, **Saint-Aubin-Des-Bois**, **Basse-Normandie**, **France** et **Courson Commune de Noues de Sienne** Bassin versant de la Sénéne et de la Sienne amont.

6 entrées de champs aménagées ou modifiées.

36 parcelles sont concernées pour surface totale d'environ 1 558 050 mètres carrés de cultures soit l'équivalent d'environ 220 terrains de football.

Pour un coût d'environ de 115 000 euros

Ces travaux réalisés par le SIAES sont possibles grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (80%), de la Région Normandie et des 5 collectivités adhérentes au SIAES (20%): Coutances mer et bocage, Villedieu Intercom, Communauté de Communes Granville Terre & Mer, Intercom de la Vire au Noireau et Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie



31/03/2023

Syndicat de la Sienne - SIAES se sent heureux.  
le 31 mars à 08:55

Les travaux bocagers continuent sur les communes de **Percy-en-Normandie** et de **Commune de Noues de Sienne**, voici quelques articles de presse publiés au cours de ce mois de mars. Bonne lecture

28 mars 2023 | Le Bocage Libre | 25

## Noues de Sienne

Des talus bocagers pour l'écologie

**Conditions**  
Les opérations sont réalisées sur 1 km entre Courson, Beslon et Saint-Aubin-des-Bois. L'objectif est de freiner le ruissellement.

**Financé par l'Agence de l'eau et les collectivités**  
"J'ai réfléchi quand on m'a proposé de chercher sur cet état-projet, mais il faut ensuite gérer à long terme l'entretien de la Vanne", explique l'agriculteur M. Duchesne, très satisfait de travail effectué.

**Bocage du Sud-Manche**  
Continuité écologique : des talus pour limiter l'étiage

**De la Vire au Noireau**  
Retenir l'eau : un défi pour préserver notre ressource

15/11/2022

Syndicat de la Sienne - SIAES  
15 novembre 2022

Une seconde session de travaux de terrassement de talus a été réalisée en ce début du mois de novembre sur les communes de Beslon et Quettreville sur Sienne.

Ces travaux bocagers ont pour objectif de limiter les eaux de ruissellement des parcelles en culture et ainsi préserver la qualité de l'eau du bassin versant de la Sienne.

A ce jour, 3,2 km de talus ont été réalisés.

Une troisième session d'environ 6 km de talus est programmée en début d'année 2023, sur les communes de Beslon, Courson, Percy en Normandie, Roncey et Quettreville sur Sienne.

Ces travaux réalisés par le SIAES sont possibles grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie de la Région Normandie #FEADER et des collectivités adhérentes au SIAES : Coutances mer et bocage, Villedieu Intercom, Intercom de la Vire au Noireau, Communauté de Communes Granville Terre et Mer, Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie.



04/10/2022

Syndicat de la Sienne - SIAES  
4 octobre 2022

Depuis le 26 septembre et pour la session 2022/2023, les travaux d'aménagement de talus bocagers ont commencé.

Ces travaux ont pour objectif de limiter les eaux de ruissellement des parcelles en culture afin de préserver la qualité de l'eau du bassin versant de la Sienne, de lutter contre l'érosion des terres arables et de permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol.

La session 2022/2023 est prévue sur le bassin versant de la Sienne autour de Beslon, de la Sénéne autour de Courson, de la Gièze autour Percy en Normandie et de la Vanne près de Roncey, Saint Denis le Vétu et Quettreville sur Sienne.

Environ 9,5 kilomètres de talus sont à réaliser et ou à reprofiler. Tous ces talus seront plantés avec des essences locales et 7 entrées de champs seront aménagées et ou modifiées.

Ces travaux réalisés par le SIAES sont possibles grâce aux soutiens financiers de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et des collectivités adhérentes au Syndicat de la Sienne - SIAES : Coutances mer et bocage- Villedieu Intercom- Communauté de Communes Granville Terre et Mer- Intercom de la Vire au Noireau et Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie.

